

**Conseil extraordinaire de Département de Psychologie-Nancy-Université de Lorraine**

**Seconde motion d'expression sur la LPPR**

Jeudi 12 mars 2020.

Membres du Conseil présents : 24 ; voix : 31 (8 procurations).

Le Conseil exprime cette motion par consensus.

Le Conseil de Département de Psychologie-Nancy-Université de Lorraine exprime à nouveau sa position quant au projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) 2020.

Il s'oppose à nouveau fermement à ce projet en discutant en réunion son contenu et ses effets sur la recherche et la formation de la discipline ainsi que sur le fonctionnement de l'université française.

Le Conseil appelle solennellement tous les enseignants du Département de Psychologie, statutaires (enseignants-chercheurs, ATERs), agents temporaires (contrats doctoraux, doctorants) et chargés d'enseignements vacataires, à participer activement à la « ***Semaine Noire à l'Université du 16 au 20 mars*** » en se mettant en grève et en n'assurant aucun enseignement ni aucune tâche.

Le Conseil appelle les agents de l'université et les étudiants à participer activement à l'ensemble des activités lors de cette semaine de grève et de protestation.

La semaine débute par une Assemblée Générale au campus-LSH le lundi 16 mars à 9h en salle A015.

*Le Directeur, pour le Bureau de Département de  
Psychologie-Nancy*